



Intéressement et participation 2019

Suite aux résultats obtenus par le Groupe et présentés ce 21 février, vous trouverez ci-dessous les montants de participation et d'intéressement que vous allez percevoir en 2019.

Rémunération annuelle (€)	Intéressement en montant (€)	Supplément intéressement (€)	Intéressement total (€)	Intéressement total en %	Participation en montant (€)	Participation en %	Total reconnaissance résultats en montants (€)	Total reconnaissance résultats en %	Total en mois de salaire
20 000	1 840	170	2 010	10,1	1 020 ⁽¹⁾	5,1	3 030	15,2	1,8
30 000	1 970	180	2 150	7,2	1 070	3,6	3 220	10,7	1,3
40 000	2 100	200	2 300	5,8	1 330	3,3	3 630	9,1	1,1
50 000	2 230	210	2 440	4,9	1 590	3,2	4 030	8,1	1,0
60 000	2 360	220	2 580	4,3	1 840	3,1	4 420	7,4	0,9
70 000	2 490	230	2 720	3,9	2 100	3,0	4 820	6,9	0,8
80 000	2 620	250	2 870	3,6	2 350	2,9	5 220	6,5	0,8

⁽¹⁾ Le calcul sur le premier niveau de salaire prend en compte le salaire plancher prévu par l'accord
Les données ci-dessus sont calculées pour un salarié à temps plein sans absences sur 2018

Grâce aux accords intéressement et participation signés par FOCOM, vous allez bénéficier en 2019 d'un montant de rétribution collective allant de 0.8 à 1.8 mois de salaire.

Le montant de la participation sera versé sur la paie d'avril, celui de l'intéressement sur la paie de mai et celui correspondant au supplément d'intéressement, en juin. Sauf si vous choisissez de placer ces montants.

Suite à la publication des excellents résultats 2018 d'Orange, Stéphane Richard a décidé d'octroyer au personnel un supplément d'intéressement afin de compenser la baisse de l'intéressement induite par une performance opérationnelle moindre. Étant donné l'annonce des bons résultats de l'entreprise, le personnel ne pouvait décemment pas avoir un montant de participation/intéressement inférieur à celui perçu l'an passé !

Ceci dit, l'intéressement, la participation et le supplément d'intéressement cumulés ne généreront que 50 € supplémentaires par salarié en moyenne par rapport à l'an dernier.

→ **Très insuffisant** en comparaison de l'investissement demandé au personnel qui doit déployer des compétences, des qualifications et des capacités d'adaptation exceptionnelles pour répondre au contexte concurrentiel et aux évolutions technologiques et organisationnelles d'Orange.

→ **Très insuffisant** en comparaison des dividendes versés et des actions gratuites attribuées au top management.

Dans l'attente des mesures que nous attendons de la négociation salariale qui vient de débuter, nous continuons à exiger une prime immédiate de performance pour tous, soit sous forme d'un versement de 4 000 € (comme demandé dans notre pétition par des milliers de salariés), soit sous forme de 400 actions gratuites.